

**CONSEIL REGIONAL
LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRENEES**

Assemblée Plénière

Séance d'installation du lundi 4 janvier 2016
Hôtel de Région - Toulouse

Le Conseil Régional, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Région, le 4 janvier 2016 à 10 heures 30, sous la Présidence de Monsieur Gérard MAURIN, Membre.

Présents :

Madame ADDA, Monsieur ALARY, Madame ANAHORY, Monsieur ARCANGELI, Monsieur ARDINAT, Monsieur ASSAF, Monsieur AUDRIN, Madame AZEMAR, Madame BAGUR, Madame BAKIRI, Madame BARDOU, Monsieur BARTHÈS, Madame BARTHET, Monsieur BAUDRY, Monsieur BERARD, Monsieur BERGEON, Madame BLANC, Monsieur BOLZAN, Madame BONNS, Madame BOURGADE, Monsieur BOURGI, Madame BOURGUET, Monsieur BOUSSATON, Monsieur BRIANÇON, Monsieur BRIAND, Madame BRUTUS, Madame BULTEL-HERMENT, Monsieur CABROLIER, Monsieur CARAYON, Monsieur CARETTE, Madame CARMONA, Madame CARSALADE, Monsieur CASES, Monsieur CAZAUBON, Monsieur CHIBLI, Monsieur CODORNIOU, Madame COLLARD, Monsieur COSSANGE, Madame COSTA-FESENBECK, Monsieur COTELLE, Madame COURTOIS-PÉRISSÉ, Monsieur CRENNE, Monsieur CRESTA, Monsieur CROS, Madame DAHINE, Monsieur DAUBET, Monsieur DELAHAYE, Madame DELGA, Monsieur DENAT, Madame D'ETTORE, Monsieur DEVILLE, Madame DOMBES, Monsieur DONADA, Madame DOUNOT-SOBRAQUES, Monsieur DUBRAC, Monsieur DUPONT, Monsieur DUPRAZ, Monsieur ESCLOPÉ, Madame EYSSERIC, Madame FITA, Madame FLOUTTARD, Monsieur FONS, Monsieur FRANCIS, Madame FRONTANAU, Madame GARDET, Monsieur GAREL, Madame GARONZI, Madame GARRIGUES, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GAUBERT, Monsieur GAUTIER, Madame GAZEL, Madame GENOLHER, Monsieur GIBELIN, Monsieur GILABERT, Monsieur GILLET, Madame GIRAL, Monsieur GONDRAN, Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI, Monsieur GUILHAUMON, Madame GUINLE, Monsieur HOANG-NGOC, Madame JAMET, Monsieur JAOUËL, Madame JARYCKI, Monsieur KELLER, Monsieur LABARTHE, Monsieur LAMOTTE, Madame LANGEVINE, Madame LASFARGUES, Monsieur LEONARDELLI, Monsieur LOPEZ, Monsieur LUBRANO, Madame LUCAZEAU, Madame LUMEAU-PRECEPTIS, Madame MADER, Madame MAILLOLS, Madame MARTIN, Monsieur MEIZONNET, Madame MERCIER, Madame MEUNIER-POLGE, Madame MINA, Madame MONESTIER-CHARRIE, Monsieur MONTEIL, Monsieur MONTHUBERT, Monsieur MORENO, Monsieur MORIO, Madame NEGRIER, Madame NOVARETTI, Monsieur ONESTA, Monsieur ORCIBAL, Monsieur PAGNOUX, Monsieur PALACIN, Madame PAROLIN, Madame PELLEFIGUE, Madame PERALDI, Madame PHILIPPE, Monsieur PILOZ, Madame PINEL, Madame PINOL, Madame PIQUÉ, Monsieur PLA, Madame PLANE, Monsieur PLANO, Madame POUCHELON, Monsieur PRADIÉ, Monsieur PRATO, Madame PUJOL.C, Madame PUJOL.L, Monsieur PY, Monsieur REGOURD, Monsieur REMISE, Madame RESSIGUIER, Monsieur REYNIÉ, Monsieur RIVENQ, Madame ROQUÉ, Madame ROQUES, Monsieur ROSSIGNOL, Monsieur ROUX, Madame ROZIÈRE, Madame SALOMON, Monsieur SANCHEZ, Madame SATGÉ, Monsieur SELLIN, Monsieur SERIEYS, Monsieur SUAUD, Madame TEMPESTA, Monsieur TERRAIL-NOVES, Madame TEZENAS DU MONTCEL, Monsieur TOUZELLIER, Monsieur TRÉMÈGE, Monsieur VERDIER, Madame VESENTINI, Monsieur VIALLON, Madame VINET, Madame WERSINGER, Monsieur YELMA

LISTE DES RAPPORTS

Election du/de la Présidente du Conseil régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées (Art. L4133-1 du CGCT)	5
2016/AP-JANV/01 - Composition de la Commission permanente	14
Election des membres de la Commission Permanente	16
Election des Vice-président-e-s	27
Charte de l'élu local	28
2016/AP-JANV/02 - Délégation du Conseil régional à la Commission permanente	30
2016/AP-JANV/03 - Délégation du Conseil régional au Président.....	33

(La séance est ouverte à 10h35 sous la Présidence de M. Gérard MAURIN, Doyen d'âge)

M. MAURIN

Mesdames,

Messieurs,

Mes chers collègues,

Je déclare que la séance est ouverte, mais assurez-vous que vous ayez bien émarginé à l'accueil, c'est important !

Conformément aux dispositions de l'article L4133-1 du Code général des collectivités territoriales, en tant que doyen, je présiderai cette Assemblée jusqu'à l'élection de sa Présidente ou de son Président, accompagné de Monsieur Quentin LAMOTTE, plus jeune Conseiller, en tant que Secrétaire.

Merci à tous d'éteindre vos téléphones portables de façon à ne pas perturber la suite de notre réunion.

Les photographes et journalistes sont priés de ne pas circuler dans les allées pendant la séance, je les en remercie.

Deux techniciens sont installés derrière la tribune, à ma gauche, pour vous aider si vous avez des problèmes informatiques. N'hésitez pas à leur faire signe si besoin.

Les délégations de vote des collègues absents, le cas échéant, doivent être remises au Secrétaire de séance par l'intermédiaire du Service des assemblées; elles seront apportées à la tribune au fur et à mesure.

Ces pouvoirs seront à prendre en compte lors des différents votes, un Conseiller régional ne peut recevoir qu'une seule délégation de vote.

Je vous propose, pour respecter les usages et coutumes, un discours d'ouverture.

Mesdames,

Messieurs,

Anciens élus et nouveaux élus, bonjour.

Nous avons été choisis par nos concitoyens pour faire "fonctionner" cette nouvelle et grande Région pendant six ans. Faisons alors en sorte que, nouveaux élus que nous sommes pour la plupart -près de 70% de nouveaux élus-, cette Région devienne un modèle en France, avec une parfaite cohésion dans les décisions qui seront prises, il faut l'espérer, démocratiquement.

Les deux entités Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, unies aux forceps après maintes combines politiciennes, possèdent néanmoins des acquis et aussi des lacunes.

Notre but doit être de maintenir d'abord et de valoriser ensuite ces acquis.

En ce sens, il sera nécessaire de développer des activités économiques dans des axes tels que la ruralité, l'artisanat, le petit commerce, etc., tous ces pans d'activités qui ont été progressivement délaissés.

Le citoyen français n'est plus aujourd'hui le concitoyen, malheureusement, mais le contribuable pour nos élites.

Maîtrisons la fiscalité sur la Région et attribuons avec discernement les subventions et les aides diverses, le passé nous ayant d'ailleurs prouvé que cela ne servait à rien, si ce n'est le gaspillage de l'argent public et le clientélisme ... (*Exclamations*)

La ruralité dans notre région représente une part importante du tissu social, il est indispensable d'y maintenir des structures de proximité telles que les services de l'Etat, à travers les Communes, toutes les Communes, les petites Communes -c'est important-, les Sous-préfectures, les services de la Poste, les services du Trésor public qui ont disparu progressivement, les services de santé, le petit commerce, etc., etc.

Il apparaît nettement que tout est mis en œuvre pour déshumaniser la société française, en éloignant la population de ces services essentiels.

Continuons dans ce sens et nos campagnes vont continuer à se désertifier, ce qui d'ailleurs se ressent déjà en zone de montagne.

Il est aussi de notre devoir de tout mettre en œuvre pour relocaliser la fabrication de la plupart de nos biens de consommation, d'où emplois évidemment. Fabriquer à 20 000 kilomètres de chez nous ne sert pas la COP 21 par exemple, et Dieu sait si l'on en a fait !

Les Chambres de Métiers, les Chambres de Commerce et d'Industrie, par le biais de leurs confédérations, peuvent apporter de vraies solutions, notamment dans le domaine crucial de l'apprentissage, lequel est entièrement à revoir; ancien artisan, je peux en parler.

Comme d'ailleurs tout l'enseignement public d'aujourd'hui.

Notre région est, par sa situation géographique, une région de transit, d'où la saturation de nos principaux axes routiers. Un rapprochement avec le rail deviendra inévitable !

Enfin, cette région, avec ses deux capitales, manque géographiquement d'équilibre.

Elle manque surtout politiquement d'équilibre, avec un Languedoc-Roussillon où notre formation politique est arrivée en tête.

La liberté d'expression, le pluralisme des opinions, la démocratie en somme seront-ils respectés ?

Avec une majorité faite aux forceps, aussi fragmentée, minoritaire en nombre de suffrages, comment sera gérée cette Région ?

Je tiens à rappeler ici que notre formation politique est probablement la seule à respecter les règles de la démocratie et de la République ... (*Exclamations - Protestations*) Désolé !

Oui, nous défendons nos valeurs traditionnelles, notre identité française, notre culture nationale et régionale aussi.

Oui, comme je le disais plus haut, nous sommes pour le maintien de la pyramide napoléonienne : la Commune, le Département, la Nation. La Région s'inscrit désormais dans cet ordre et doit l'être au sein de la Nation, uniquement.

En conclusion, je dirai que lancer des idées à 1 euro ne servira qu'une minorité, alors que c'est vers la totalité de nos concitoyens qu'il faudra se tourner pour leur apporter les meilleures solutions, par un fonctionnement sans faille de la Région ... Quel nom ? "Oc", "Occi" ? C'est vous tous qui en déciderez !

Merci.

(Applaudissements)

J'invite le Secrétaire de séance à procéder à l'appel nominatif des membres de cette Assemblée.

Afin de pouvoir comptabiliser aisément les présents, je vous remercie de vous manifester haut et fort. Je passe la parole à mon Secrétaire ...

M. LAMOTTE

(Appel des membres du Conseil régional)

Election du/de la Présidente du Conseil régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

(Art. L4133-1 du CGCT)

M. MAURIN

Tout le monde a-t-il été appelé ? Personne n'a été oublié, donc ?... Aussi, conformément à la loi, le premier point de l'ordre du jour de cette Assemblée est l'élection du Président du Conseil régional.

Le quorum exigé pour cette élection est des 2/3 des membres du Conseil régional, soit 106 présents.

Au vu de l'appel effectué, 158 d'entre nous sont présents. Le quorum est donc atteint.

Je vous rappelle les dispositions de la loi (Article L4133-1 du CGCT) :

"L'élection du président se déroule au scrutin uninominal à trois tours (deux tours à la majorité absolue, un tour à la majorité relative). Cette élection ne donne lieu à aucun débat".

Le vote interviendra à bulletin secret.

Avant chaque tour de scrutin, chaque candidat doit me remettre une déclaration, en application de ce même article qui prévoit que :

"Nul ne peut être élu président s'il n'a, préalablement à chaque tour de scrutin, remis aux membres du conseil régional une déclaration écrite présentant les grandes orientations politiques, économiques et sociales de son action pour la durée de son mandat".

Je demande donc aux candidats à la présidence du Conseil régional de se faire connaître et de désigner un scrutateur afin de surveiller le déroulement des opérations de vote.

Mme DELGA

Carole DELGA. Je suis candidate à la présidence de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et le scrutateur désigné sera Hussein BOURGI.

M. MAURIN

D'accord. D'autres candidatures ? France JAMET ...

Mme JAMET

France JAMET. Je déclare ma candidature à la présidence et ma scrutatrice sera Myriam ROQUES.

M. MAURIN

D'accord, merci. D'autres candidats ? Apparemment, il n'y a pas d'autres candidats. Je vous invite donc à remettre les documents pour prétendre à la présidence.

(Les déclarations de candidatures -jointes au présent procès-verbal- sont remises au Président de séance)

Je remercie les candidats de m'avoir présenté les documents, il s'agit donc de Madame Carole DELGA et de Madame France JAMET qui prétendent à la présidence.

J'invite les scrutateurs et une personne du service des Assemblées à prendre place auprès de l'urne et à se faire connaître auprès du Secrétaire de séance pour inscription de leur nom sur le compte rendu des opérations de vote.

Merci aux services de faire reproduire la déclaration de chaque candidat, puis de les distribuer à l'ensemble des Conseillers régionaux et d'apporter les bulletins de vote correspondants sur la table de vote, donc pour Madame Carole DELGA et Madame France JAMET.

Je vous demande d'être patients quelques minutes, le temps de la reproduction des professions des candidats, qui seront donc remises à l'ensemble des élus.

(Hussein BOURGI et Myriam ROQUES, Scrutateurs, et une personne du service des Assemblées prennent place auprès de l'urne - Distribution des déclarations de candidature à l'ensemble des Conseillers régionaux)

Tout le monde a-t-il bien reçu les déclarations de candidature ? Si oui, je vous laisse le temps d'en prendre bien connaissance avant de démarrer les opérations de vote.

Je suppose que tout le monde a pu prendre connaissance des déclarations de candidature, que je pourrais aussi appeler "professions de foi".

Les bulletins et les enveloppes sont bien installés.

Les opérations de vote pour l'élection du Président du Conseil régional vont donc pouvoir commencer. Nous allons procéder au premier tour de scrutin.

Afin de faciliter les déplacements dans la salle, vous serez appelés en commençant alternativement par le début et la fin de l'ordre alphabétique.

Quatre isolements sont à votre disposition, à droite et à gauche de la tribune.

Chacun, au moment du dépôt de son bulletin dans l'urne, signera la feuille d'émargement contrôlée par les scrutateurs.

Le Conseiller ou la Conseillère qui dispose d'une délégation de vote se déplacera deux fois, à l'appel de son nom et à l'appel du nom du Conseiller qui lui a donné délégation.

Le Secrétaire et le Président de séance voteront à la fin, faute de pouvoir le faire à l'appel de leur nom.

Je rappelle que l'élection à ce premier tour est acquise à la majorité absolue des membres du Conseil régional, soit 80 voix.

Je déclare ouvert le premier tour de scrutin pour l'élection et demande au Secrétaire de séance d'appeler chaque Conseiller à venir voter. Merci.

M. LAMOTTE

(A l'appel de leur nom, vote à bulletin secret des Conseillers en leur nom et au nom des délégations de vote qu'ils détiennent).

M. MAURIN

Afin de ne pas perturber le vote, je demande à chacun de reprendre sa place. Merci.

M. LAMOTTE

Le Président et le Secrétaire vont aller voter.

M. MAURIN

Tout le monde a-t-il pu voter ? Apparemment oui. Je déclare donc la clôture des opérations de vote du premier tour.

J'invite le Secrétaire de séance et les Scrutateurs à procéder au dépouillement des bulletins de la façon suivante :

- D'abord, contrôle du nombre de votants à partir de la signature de la feuille d'émargement relative à l'élection qui vient de se terminer,
- Ensuite, ouverture de l'urne et décompte des bulletins en les mettant par tas de dix, le dernier tas comportant le nombre de bulletins restants et contrôle que ce total correspond bien au nombre de signatures de la feuille d'émargement.

(Les enveloppes sont ouvertes par les scrutateurs désignés par les candidats - Le Secrétaire de séance annonce au fur et à mesure le nom figurant sur chaque bulletin - Décompte des voix par candidat - Le secrétariat de séance complète le procès-verbal relatif à l'élection et le communique au Président)

M. MAURIN

Mesdames, messieurs, voici le résultat du scrutin pour l'élection du Président :

Sur 158 votants, 129 suffrages exprimés, dont 29 bulletins blancs ou nuls, ont obtenu dans l'ordre alphabétique :

- Madame Carole DELGA : 89 voix ... *(Applaudissements nourris - Ovation debout)*

- Madame France JAMET ... S'il vous plaît ! Les résultats ne sont pas terminés ... Je vous demande un peu de calme et de patience, s'il vous plaît ...

(Poursuite des applaudissements - Mouvement des photographes qui se pressent devant Carole DEGA)

Un peu de calme, s'il vous plaît ... Le résultat n'est pas terminé !

Et Madame France JAMET : 40 voix.

Une voix

Bravo ! *(Applaudissements)*

M. MAURIN

Au vu des résultats du premier tour de scrutin, Madame Carole DELGA a obtenu la majorité absolue avec 89 voix, je la déclare donc Présidente du Conseil régional et je l'invite à prendre sa place à la tribune.

(Exclamations - Applaudissements nourris - Ovation debout - La Présidente prend place à la tribune - Le benjamin et le doyen regagnent leur place dans l'hémicycle)

LA PRESIDENTE

Mes cher-e-s collègues,

C'est avec émotion et aussi la parfaite conscience de mes responsabilités que j'accède à la présidence de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, dans ce temps si particulier dans l'histoire de notre région, de notre pays.

Merci. Merci de votre confiance.

L'histoire retiendra en effet que ce 4 janvier 2016 s'est réunie pour la première fois l'Assemblée plénière de cette nouvelle Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

Unis, ces deux territoires l'ont été dans un passé qui fut à bien des égards glorieux.

De nombreuses voix ont toujours, à travers le temps, souhaité cette union.

Je citerai le regretté Georges FRÊCHE qui dès 1974, dans un de ses ouvrages majeurs, évoquait cette *"géographie, l'histoire et la raison qui scellent une alliance naturelle et équilibrée entre Toulouse et sa façade méditerranéenne où s'égrènent Perpignan, Narbonne et Montpellier"*.

Tels étaient ses écrits il y a 41 ans.

Nous y sommes.

C'est à nous désormais, issus de la volonté du suffrage universel, d'écrire une nouvelle page de l'histoire de ce territoire à nul autre pareil et de prouver que "l'union fait la force".

Nous connaissons la géographie de ce grand Languedoc, entre Pyrénées et Méditerranée, fort de ses treize départements, de ses deux métropoles, Toulouse et Montpellier, de son réseau de villes moyennes et de la vitalité de sa ruralité.

Notre région, avec ses 4 565 communes, est la 2^{ème} région la plus grande de France, plus vaste à elle seule que 13 des 28 pays de l'Union européenne.

Nous connaissons son poids démographique qui en fait, avec 5,7 millions d'habitants, la 5^{ème} région la plus peuplée de France, mais surtout la plus attractive, accueillant chaque année 50 000 nouveaux habitants, soit l'équivalent d'une ville comme Narbonne ou Albi.

Nous connaissons ses atouts économiques, de l'aéronautique, du spatial à la viticulture, du secteur du numérique à l'agro-alimentaire, du secteur de la santé à ses universités, de l'économie de la mer à celle de la montagne.

Nous connaissons la vigueur de son patrimoine naturel qui nous place de fait en pole position en matière de transition énergétique et demain, nous le voulons, en première région à énergie positive d'Europe.

Nous connaissons la force de sa culture, occitane et catalane, si riche de son ouverture au monde et de ses valeurs de tolérance et de partage, la convivençia et le paratge.

Nous connaissons aussi ses faiblesses, avec la disparité des revenus, les inégalités territoriales, la précarité qui s'est installée et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale.

Je l'ai répété durant ma campagne électorale : oui, je considère que cette union est une chance, et d'abord pour nos concitoyens.

Elle l'est, effectivement, à condition de mener une politique d'excellence et de proximité, qui doit être le socle de toute notre action publique.

Ce le sera et ce sera mon premier engagement.

Cette union est en effet une chance si nous menons des politiques régionales ambitieuses pour soutenir les filières d'emploi d'aujourd'hui.

Des politiques régionales déterminées à accompagner des filières d'emplois de demain, génératrices d'emplois qualifiés et durables.

Des politiques régionales de proximité pour protéger nos concitoyens, leur qualité de vie, leur environnement et les sécuriser dans leur parcours de vie.

Des politiques régionales assumées en matière d'égalité des territoires, de services publics et donc d'égalité des citoyens.

Mes chers collègues,

Je ne vais pas vous parler de moi, mais de celles et de ceux que nous représentons, car nous sommes là pour les servir.

Servir ce territoire, cette région naissante, grande par sa taille et bientôt -ce sera notre rôle- grande par son talent et sa capacité à répondre aux besoins de nos concitoyens.

Nous sommes réunis en ce 4 janvier 2016, après une année terrible pour notre pays.

Jamais sans doute, depuis la seconde guerre mondiale, la France et la République n'avaient été soumises à de telles épreuves.

Jamais, depuis si longtemps, un vote des français, celui des Régionales des 6 et 13 décembre, ne s'était déroulé dans un tel climat politique.

Nous, les 158 Conseillers régionaux réunis ce matin pour la première Assemblée plénière de notre nouvelle Région, sommes en quelque sorte les héritiers de 2015 et devons avoir pleinement conscience de notre responsabilité, à ce moment précis de l'histoire de notre pays et de notre région.

C'est à nous qu'il convient, ici et maintenant, d'agir pour les six ans qui viennent.

Aussi, je vous appelle dès ce jour à oublier les postures électorales, les phrases toutes faites dont nos concitoyens ne veulent plus, les oppositions idéologiques ou de commodité, pour nous mettre collectivement au travail.

Je vous appelle à regarder les réalités en face, sans tabou, afin de poser les bons diagnostics et apporter les meilleures solutions pour répondre, avec bon sens, aux défis auxquels notre région est confrontée.

Pour ma part, ce sera mon deuxième engagement : j'entends être la Présidente de l'action et du rassemblement, à l'écoute de chacun et de chacune, et sur le terrain, car j'entends présider cette région comme je l'aime, elle qui m'a tout donné, c'est-à-dire passionnément.

Devant moi, je vois 157 élus du peuple et ce peuple leur a demandé, avec vigueur et parfois colère, d'agir avec engagement et honnêteté.

Cet appel vaut bien entendu pour la majorité que les électeurs ont choisie et nous y répondrons, non seulement par la force de notre projet, mais aussi par la mise en œuvre de nouvelles pratiques de gouvernance.

Je tiens à remercier chaque élu de la majorité pour leur loyauté et leur dévouement.

J'ai confiance en mes partenaires et je sais que nous travaillerons dans un esprit constructif.

La majorité régionale associe des forces de gauche et de progrès, partenaires du premier tour, partenaires du second tour.

Chacun trouvera sa place pour faire vivre notre projet.

Cet appel vaut aussi pour la minorité qui, tout en défendant librement ses points de vue, doit elle aussi participer pleinement à l'élaboration de ces politiques régionales dont toutes, je le répète, seront marquées du sceau de l'intérêt général.

Je veux le dire avec force en ce jour si important pour vous, si important pour cette région, si important pour moi.

Nous devons être individuellement et collectivement exemplaires.

Nous devons être individuellement et collectivement responsables.

Nous devons être individuellement et collectivement soucieux de donner une nouvelle image de la politique.

Cette exigence -et c'est mon troisième engagement- transparaîtra dans chacune de mes paroles, dans chacun de mes actes, dans chacune des politiques publiques que je vous appellerai à mettre en place.

Nous devons bâtir un contrat de confiance avec nos concitoyens.

Mon quatrième engagement, c'est bien sûr celui du respect de notre programme.

J'ai annoncé un certain nombre de mesures durant la campagne et promis qu'il n'y aurait pas de temps mort.

Avalisées par les électeurs, celles-ci seront mises en place dès cette année.

Je citerai deux premiers temps forts, à partir des deux priorités que je veux énoncer ici : l'emploi et la citoyenneté.

Dès demain, je mettrai ainsi en place un Plan Marshall pour l'emploi à destination des entreprises du Bâtiment et des Travaux publics de notre région, avec une enveloppe pour 2016 de 800 M€ sur l'ensemble du territoire.

Cet investissement majeur est un levier sur lequel peuvent s'appuyer d'autres Collectivités pour, elles aussi, lancer des investissements conséquents.

Dans le même temps, je débiterai mes consultations avec les Collectivités locales, les forces vives de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, pour élaborer avec elles un schéma de développement économique, un schéma de formation professionnelle et d'apprentissage, au plus près des besoins de nos jeunes, des salariés, des entreprises, des territoires.

A l'automne, une Conférence régionale pour l'emploi et la croissance permettra ainsi de décider collectivement et sans tabou les filières à soutenir, les filières à accompagner, les filières à créer pour garantir le développement de notre région et l'emploi dans les décennies à venir.

Concernant la citoyenneté, ce sera un marqueur fort de ma présidence.

Nos concitoyens ne veulent pas seulement que nous soyons exemplaires dans nos comportements, dans la gestion de chaque euro d'argent public. Ils veulent aussi participer aux grandes décisions qui concernent leur vie, qui concernent leur région.

Avant les Etats généraux du Rail, qui permettront aux usagers, aux élus de débattre ensemble du futur schéma régional ferroviaire en matière de trains du quotidien ou de lignes à grande vitesse, je vais lancer une première consultation populaire pour désigner le nom de notre future Région.

Vous le savez, la loi NOTRe nous donne jusqu'au 1^{er} juillet pour proposer un nom, qui sera ensuite avalisé par le Conseil d'Etat.

Dans mon esprit, cette consultation doit être à bien des égards fondatrice.

Elle doit être inédite, innovante et transparente pour permettre à un maximum de nos concitoyens de choisir le nom de leur Région.

Car ce nom sera notre étendard, notre identité, notre ambition, notre signature.

Enfin, mon engagement est clair : je serai intransigeante sur les valeurs républicaines comme la laïcité, l'égalité homme/femme ou la lutte contre toutes les discriminations.

J'ai annoncé que je voulais bâtir une Région forte dans une République forte.

Cela veut dire ne pas reculer sur nos valeurs fondamentales qui font que nous vivons en société et en démocratie.

François MITTERRAND écrivait : "*Sur les chantiers de ces valeurs toujours neuves, pour ces combats de chaque jour qui se nomment : Liberté, Egalité, Fraternité, aucun volontaire n'est de trop*".

Cela veut dire donner la priorité à l'éducation et à la culture, les remparts les plus solides face à l'extrémisme, à l'isolement ou au désespoir.

En m'appuyant notamment sur l'Assemblée des territoires, je veux envoyer un signal fort à nos concitoyens : celui qu'aucun territoire de cette région ne sera oublié, qu'aucun territoire ne sera laissé sur le bord du chemin.

Car j'entends être la Présidente de toutes et de tous.

Je salue les élus des autres Collectivités présents ce matin, je salue également les parlementaires et je rappelle qu'avec le Conseil économique, social et environnemental, nous continuerons à travailler avec complémentarité et attention.

Avant de conclure, permettez-moi une pensée particulière pour les Présidents de la Région Languedoc-Roussillon trop tôt disparus, Georges FRÊCHE et Christian BOURQUIN.

(Applaudissements)

Permettez-moi de remercier aussi Damien ALARY pour son soutien continu, hier, aujourd'hui, comme demain ... *(Applaudissements)*

Enfin, succéder à Martin MALVY est un honneur que je mesure pleinement.

Lui rendre hommage ne correspondrait pas à son tempérament, ni à nos pudeurs respectives, mais je tiens à saluer son investissement politique, avec talent, avec ardeur, avec intégrité et élégance. Il est et restera le chevalier de la Rose, pour cette région et ses habitants !

(Applaudissements - Ovation debout de la majorité)

Merci à lui pour sa confiance, pour sa détermination, pour ses encouragements.

Je veux également remercier nos Services pour la qualité du travail et l'organisation de cette Assemblée exceptionnelle. Et ce message de remerciement est pour l'ensemble de nos collaborateurs directs et ceux de nos agences.

Merci à tous ceux qui m'ont soutenue en toutes circonstances, de Martres-Tolosane, en passant par Fabas, Saint-Affrique, Argelès ou Pompignan.

Merci à ma famille pour tous les jours.

Mes cher-e-s collègues,

Avec vous, en ce début d'année 2016, je forme le vœu que nous puissions dialoguer et travailler dans un esprit républicain.

Avec vous, je forme le vœu que ces nouvelles pratiques de gouvernance et de proximité permettent de créer ici un nouvel espoir pour la politique, un nouveau rapport avec nos concitoyens.

Avec vous, je forme le vœu que nos travaux, nos décisions puissent permettre à notre région de se développer pour et avec ses habitants.

Avec vous, je forme le vœu que Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées devienne une Région qui compte en France et en Europe, et dont la voix si singulière -et son accent !- sera entendue bien au-delà de nos frontières.

En vous remerciant sincèrement pour l'honneur et la confiance que vous m'accordez aujourd'hui en me désignant Présidente de la Région, je vous dis avec la plus grande force, avec la plus grande solennité, avec la plus grande sincérité, que vous pouvez compter sur ma détermination, à chaque instant, pour mener à bien ma mission et notre projet collectif.

Je vous remercie.

(Applaudissements nourris - Ovation debout de la majorité)

Merci.

Vous l'avez certainement déjà noté, mais je vous rappelle qu'un "studio photo" est installé dans le hall Savary et dans la salle Comté de Foix, le trajet est fléché, vous pouvez vous y rendre quand vous le souhaitez; les portraits ainsi obtenus permettront l'édition d'une plaquette et l'actualisation des sites Internet et Intranet de la Collectivité.

2016/AP-JANV/01 - Composition de la Commission permanente

Nous allons poursuivre avec le vote sur la composition de la Commission permanente.

Comme le permet notre Règlement intérieur, je remercie Monsieur Ronny GUARDIA-MAZZOLENI de bien vouloir me rejoindre à la tribune pour assurer la fonction de Secrétaire de séance.

Je demande également aux Services de bien vouloir distribuer le rapport correspondant.

(Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI prend place à la tribune - Distribution du rapport)

Le rapport a-t-il bien été distribué à tout le monde ?... Merci.

Comme l'autorisent les dispositions de l'article L.4133-4 du Code général des Collectivités territoriales, je propose de fixer au tiers de notre effectif le nombre de membres de la Commission permanente (soit 52 membres, y compris la Présidente) et à 15 le nombre de Vice-présidents.

Je vous propose de voter sur ce rapport au scrutin public par vote électronique.

Je vais donc brièvement vous expliquer comment tout cela fonctionne.

Les notices pour utiliser le vote électronique sont à disposition sur vos pupitres ou vous ont été distribuées. Si besoin, les agents sont également à votre disposition pour des explications.

Vous voyez que s'affiche à l'écran le mode d'emploi des boîtiers de vote.

L'ouverture de vote se fait à ma demande.

Un compteur, en haut à droite de l'écran, permet de suivre en temps réel l'évolution du nombre de votants.

Une fois le vote lancé, vous appuyez sur l'une des touches :

- ✓ La touche 1 pour un vote pour,
- ✓ La touche 2 pour un vote contre,
- ✓ La touche 3 pour une abstention,
- ✓ La touche 4 pour un refus de vote ou une non-participation au vote.

Une fois votre choix effectué, la touche passe au rouge, vous validez votre vote en appuyant sur la touche "OK" qui passe alors au vert.

D'expérience, je vous le précise, une fois que vous avez appuyé sur la touche 1, 2, 3 ou 4, selon votre choix, cela va passer au rouge et pour confirmer, valider votre vote, vous devez appuyer sur la touche "OK" et ainsi vous verrez la lumière verte.

Tant que vous n'avez pas appuyé sur "OK", vous pouvez changer le sens de votre vote. Bien évidemment, seul le dernier vote sera alors enregistré.

En revanche, dès que vous avez appuyé sur "OK", vous ne pouvez plus changer votre vote.

Si malgré tout, vous avez validé et commis une erreur de vote -cela peut arriver-, je vous invite à vous manifester.

Nous pourrions alors procéder à la correction pendant la séance -les Services passeront vous voir directement- ou éventuellement relancer l'intégralité du vote si vous êtes trop nombreux à vous être trompés.

Est-ce que tout le monde a bien compris ? Est-ce clair pour tout le monde, surtout pour les nouveaux Conseillers régionaux ?... Bien ! Nous pouvons donc passer au vote.

Je vous le rappelle, nous votons donc pour fixer le nombre de membres de la Commission permanente, ainsi que le nombre de Vice-présidents.

Je lance le vote. Je vous rappelle que vous votez pour vous-même et pour celui ou celle qui vous a donné délégation ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultats (*158 votants*) :

- Pour : 123 voix (Liste "Notre Sud en Commun" : 93, Liste "LR-UDI-MODEM-Société civile" : 20, Liste "Front National - RBM" : 10 -Mmes BAGUR, COLLARD, GARDET, MM. MAURIN, MEIZONNET, Me PLANE, MM. PRATO, REMISE, Me ROQUES, Mr YELMA-),

- Contre : 8 voix (Liste "FN-RBM" : 8 -Me COSTA-FESENBECK, Mr GRENNE, Me DOMBES, MM. DONADA, GAUTIER, GILLET, SANCHEZ, Me TEZENAS DU MONTCEL-),
- Abstention : 25 voix (Liste "LR-UDI-MODEM-Société civile" : 4 -Mmes GARONZI, MONESTIER-CHARRIÉ, POUCHELON, Mr PRADIÉ-, Liste "FN-RBM" : 21),
- Non-participation au vote : 2 voix (Liste "LR-UDI-MODEM-Société civile" : 1 -Mr FRANCIS-, Liste "FN-RBM" : 1 -Mr CABROLIER-).

La délibération **2016/AP-JANV/01** est donc **adoptée** (123 voix). Je vous remercie.

Election des membres de la Commission Permanente

Nous devons maintenant élire les membres de la Commission permanente.

Je vous rappelle les termes de l'article L.4133-5 du Code général des Collectivités territoriales :

"Aussitôt après l'élection du président et sous sa présidence, le conseil régional fixe le nombre des vice-présidents et des autres membres de la commission permanente.

Les membres de la commission permanente, autres que le président" -ou la Présidente !- "sont élus au scrutin de liste. Chaque conseiller régional ou chaque groupe de conseillers peut présenter une liste de candidats. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Un groupe de conseillers qui ne dispose pas de membres de chaque sexe en nombre suffisant peut compléter sa liste par des candidats de même sexe.

Les listes sont déposées auprès du président dans l'heure qui suit la décision du conseil régional relative à la composition de la commission permanente. Si, à l'expiration de ce délai, une seule liste a été déposée, les différents postes de la commission permanente sont alors pourvus immédiatement dans l'ordre de la liste et il en est donné lecture par le président. Dans le cas contraire, le conseil régional procède d'abord à l'élection de la commission permanente, qui se déroule à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, entre les listes mentionnées au deuxième alinéa. Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus. Si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui lui reviennent, le ou les sièges non pourvus sont attribués à la ou aux plus fortes moyennes suivantes (...)".

Je vous invite donc à me faire parvenir les listes de candidats.

Il est 12h53, le délai d'une heure prévu par le Code commence à courir; nous avons donc jusqu'à 13h53, nous pourrions même aller jusqu'à 13h55 !

Je vous demande donc de bien vouloir remettre, dans ce délai d'une heure, les listes de candidats pour la Commission permanente.

Je vous signale qu'un buffet est mis à votre disposition en salle Gascogne; vous pourrez y accéder en empruntant la porte située à ma droite. Ceux qui le souhaitent peuvent donc s'y rendre dès à présent pour se restaurer.

Je vous dis à tout à l'heure, donc 13h55 de nouveau dans l'hémicycle. Merci.

(Le Secrétaire reste présent en séance afin de recueillir les listes, contrôlées par le Service des Assemblées avant leur impression)

LA PRESIDENTE

Je vous remercie de bien vouloir regagner vos places. (14h10)

Au bout d'un peu plus d'une heure, trois listes ont été déposées pour l'élection des membres de la Commission permanente :

- une première liste présentée par le groupe FN-RBM,
- une deuxième liste déposée par le groupe LR-UDI-MODEM-Société civile,
- et une troisième, la liste "Notre Sud en Commun".

Il y a donc lieu de procéder au vote pour l'élection de la Commission permanente.

Il est possible, si tout le monde en est d'accord, d'effectuer un vote public électronique, mais s'il y a une seule opposition, nous devons procéder à un vote secret.

Je demande donc à l'Assemblée s'il y a une opposition à un vote public électronique, qui est plus rapide ? Madame JAMET ...

Mme JAMET

Je souhaiterais un vote secret.

LA PRESIDENTE

Très bien, Madame JAMET. Nous réaliserons donc un vote secret.

Je demande aux Services de distribuer les listes à l'ensemble des Conseillers régionaux.

(Distribution des listes)

Je vous informe du décès de l'acteur de cinéma Michel GALABRU, originaire de notre région, qui avait passé une large partie de son enfance dans l'Hérault. Je tiens à saluer sa mémoire, ses talents d'acteur et sa façon de qui illustre bien notre sud.

Il convient de désigner un scrutateur par liste déposée afin de surveiller le déroulement des opérations de vote.

Pour la liste présentée par le groupe FN/RBM, quel est le scrutateur ?

Mme JAMET

Myriam ROQUES

LA PRESIDENTE

Pour la liste déposée par le groupe LR-UDI-MODEM : Monsieur RIVENQ.

Et pour la liste "Notre Sud en Commun" : Fabrice VERDIER.

J'invite les scrutateurs et une personne du service des Assemblées à prendre place auprès de l'urne; ils se sont fait connaître auprès du Secrétaire de séance pour inscription de leur nom sur le compte rendu des opérations de vote.

Les listes ont-elles toutes été distribuées ? Pas encore ? Nous allons attendre un peu.

Je vous rappelle que cette élection se déroule à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Nous vous appellerons, là encore, en commençant par le début et la fin de l'ordre alphabétique. Chacun, au moment de son vote, signera la feuille d'émargement contrôlée par les scrutateurs.

Le Secrétaire et moi-même voteront à la fin, faute de pouvoir le faire à l'appel de nos noms.

Les listes sont à présent distribuées, je déclare donc ouvert le scrutin pour l'élection des membres de la Commission permanente et demande au Secrétaire de séance d'appeler chaque Conseiller à venir voter.

M. GUARDIA-MAZZOLENI

(A l'appel de leur nom, vote à bulletin secret des Conseillers en leur nom et au nom des délégations de vote qu'ils détiennent - La Présidente et le Secrétaire de séance votent à l'issue de l'appel).

LA PRESIDENTE

Je déclare la clôture des opérations de vote pour l'élection des membres de la Commission permanente et j'invite le Secrétaire de séance et les Scrutateurs à procéder au dépouillement des bulletins. Je vous remercie.

(Les enveloppes sont ouvertes par les scrutateurs désignés par les candidats - Le secrétaire de séance annonce au fur et à mesure le nom de la liste figurant sur chaque bulletin - Décompte des voix par liste - Le secrétariat de séance complète l'extrait du procès-verbal relatif à l'élection)

LA PRESIDENTE

Madame ROQUES, Monsieur RIVENQ et Monsieur VERDIER sont priés de redescendre pour signer les documents officiels ... Merci !

(Le Secrétaire de séance communique l'extrait de procès-verbal d'élection à la Présidente)

Mesdames, messieurs, voici le résultat du scrutin pour l'élection des membres de la Commission permanente :

- nombre d'émargements comptabilisés : 158,
- nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 158,
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 1,
- nombre de suffrages exprimés : 157.
- nombre de sièges à répartir : 51.

Ce qui donne :

- pour la liste FN-RBM : 40 voix, soit 13 sièges,
- pour la liste LR-UDI-MODEM-Société civile : 25 voix, soit 8 sièges,
- pour la liste Notre Sud en Commun : 92 voix, soit 30 sièges.

Je vous donne lecture des noms des membres élus à la Commission permanente :

- Pour la liste FN-RBM :

1. Madame France JAMET,
2. Monsieur Julien SANCHEZ,
3. Madame Chantal DOUNOT SOBRAQUES,
4. Monsieur Jean-François FONS,
5. Madame Maïthé CARSALADE,
6. Monsieur Jean-Guillaume REMISE,
7. Madame Sophie BLANC,
8. Monsieur Julien LEONARDELLI,
9. Madame Anne-Marie COLLARD,
10. Monsieur Gérard PRATO,
11. Madame Marie-Dominique BAGUR,
12. Monsieur Jean-Luc YELMA,
13. Madame Julia PLANE.

- Pour la liste LR-UDI-MODEM-Société civile :

1. Monsieur Dominique REYNIÉ,
2. Madame Fatima DAHINE,
3. Monsieur Stéphan ROSSIGNOL,
4. Madame Elisabeth POUCHELON,
5. Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES,
6. Madame Mary BOURGADE,
7. Monsieur Michel PY,
8. Madame Anne-Sophie MONESTIER CHARRIÉ.

- Pour la liste Notre Sud en Commun :

1. Monsieur Damien ALARY,
2. Madame Agnès LANGEVINE,
3. Monsieur Christian ASSAF,
4. Madame Geneviève LASFARGUES,
5. Monsieur Jean-Louis CAZAUBON,
6. Madame Marie PIQUÉ,
7. Monsieur Kamel CHIBLI,
8. Madame Claire FITA,
9. Monsieur Jean-Luc GIBELIN,
10. Madame Pascale PERALDI,
11. Monsieur Thierry COTELLE,
12. Madame Emmanuelle GAZEL,
13. Monsieur Guillaume CROS,
14. Madame Hélène GIRAL,
15. Monsieur Didier CODORNIUO,
16. Madame Nathalie LAVAL-MADER,
17. Monsieur Serge REGOURD,
18. Madame Aurélie MAILLOLS,
19. Monsieur Guilhem SERIEYS,
20. Madame Béatrice NEGRIER,
21. Monsieur Jacques CRESTA,
22. Madame Sylvia PINEL,
23. Monsieur Patrice GARRIGUES,
24. Madame Véronique VINET,
25. Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON,

26. Madame Dominique SALOMON,
27. Monsieur Gérard ONESTA,
28. Madame Nadia PELLEFIGUE,
29. Monsieur Vincent LABARTHE,
30. Madame Dominique SATGÉ.

Voici donc les résultats.

Monsieur ASSAF ...

M. ASSAF

Merci, Madame la Présidente.

Si vous me le permettez à cet instant, mes chers collègues, au nom du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, je saisis l'occasion qui m'est donnée pour vous affirmer notre loyauté et notre soutien total.

Sachez, Madame la Présidente, que nous agissons en responsabilité et avec force, fidèles à votre déclaration de politique générale.

Madame la Présidente, vous avez souhaité placer votre présidence sous les signes de la probité, de l'intégrité, de la transparence et du travail au service de notre région, de ses femmes et de ses hommes. Soyez assurée que nous serons à vos côtés, inlassablement et indéfectiblement, dans cet objectif.

Je vous remercie.

LA PRESIDENTE

Merci, Monsieur ASSAF. Monsieur GIBELIN ...

M. GIBELIN

Merci, Madame la Présidente.

Je voulais, au nom des élus Communistes et apparentés, vous dire à quel point nous sommes pleinement engagés pour que la majorité, réunissant l'ensemble des forces de gauche, voulue par les électrices et les électeurs dès le 6 décembre dernier, réussisse et réponde aux attentes de nos concitoyens, dans les 13 départements de notre région.

C'est la raison pour laquelle nous avons voté pour votre présidence du Conseil régional.

Lors du second tour, nous avons fait le choix du rassemblement pour contrer, dans les urnes, la menace de l'extrême-droite. (*Exclamations*)

Désormais, il nous appartient d'être vigilants à ce que les politiques menées par l'Assemblée régionale combattent l'extrémisme à sa source, sur le terrain de l'emploi, du mieux vivre et du vivre ensemble, comme vous l'avez indiqué dans votre déclaration.

Les élus Communistes s'inscriront dans toutes les démarches régionales qui iront dans ce sens et seront, dans et hors de l'Assemblée, au côté des salariés, des privés d'emploi, des retraités et des jeunes, dans leur aspiration légitime à vivre et à travailler dignement.

A l'opposé des volontés de recomposition au centre et des renoncements politiques, nous avons dans notre Région la possibilité de faire prévaloir d'autres orientations de fond que les politiques d'austérité impulsées à l'échelle nationale, comme européenne.

Nous sommes conscients que des engagements ne suffiront pas, que les élus régionaux que nous sommes seront confrontés à un rapport de force politique incessant, la bataille n'est pas terminée. En ce sens, nous sommes opposés à la perspective qui est actuellement en cours concernant la déchéance nationale, qui a été utilisée dans notre pays à l'époque du funeste Etat de Vichy. (*Exclamations - Apartés*)

Les élus Communistes et apparentés ont décidé de ne pas uniquement s'inscrire dans la gestion régionale, mais de trouver des leviers politiques, notamment dans la jonction avec le mouvement syndical, associatif, intellectuel et culturel, pour assurer la réussite de politiques publiques déterminantes pour le vivre ensemble.

Il est indispensable d'ouvrir des perspectives, de l'espoir, pour que la politique retrouve du sens pour les habitants de notre région.

Nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

Merci, Madame la Présidente.

LA PRESIDENTE

Merci, Monsieur GIBELIN. Monsieur REYNIÉ ...

M. REYNIÉ

Madame la Présidente,

Je salue votre élection, je vous adresse un salut républicain aujourd'hui, qui est un jour particulier, d'une grande importance : nous instituons le nouveau Conseil régional.

Je voudrais vous dire, au nom des élus Républicains, UDI et MODEM, qu'à partir de maintenant nous entrons, pour ce qui nous concerne, dans une opposition qui sera ferme, qui sera déterminée et qui sera conforme aux engagements que nous avons pris pendant la campagne électorale.

Nous serons en particulier très vigilants sur la manière dont va se dérouler la fusion entre les deux Régions; vigilants sur au moins deux points : d'une part que le Languedoc-Roussillon ne soit pas le parent pauvre de la fusion, d'autre part que la fusion -comme il a été promis- permette de réaliser des économies et non pas de laisser filer la dépense.

Nous serons également particulièrement vigilants sur quelques dossiers clés, je n'en citerai qu'un ici, aujourd'hui, qui est la question de l'emploi, dont la situation est catastrophique au niveau national, comme au niveau régional et bien sûr, votre sensibilité, votre famille politique y a une part de responsabilité considérable au plan national, comme au plan régional.

Nous serons de ce point de vue-là particulièrement engagés et vigilants.

Enfin, Madame la Présidente, je voudrais terminer par une invitation.

Au fond, l'opposition, comme vous le savez, peut avoir un rôle de construction ou bien ne pas servir à grand-chose. Nous souhaitons jouer un rôle plein et entier comme opposition, et ce que nous avons vu aujourd'hui, ce que nous savons, nous incite à une forme de méfiance, de prudence peut-être. Sachez ouvrir les Commissions de manière plus large, plus franche, aux responsabilités de l'opposition et en particulier, comme vient de le faire à l'instant votre collègue en Aquitaine, la Commission des Finances pourrait être confiée à l'opposition; ce serait une façon de commencer à moderniser le travail démocratique.

Cela fait partie des engagements que vous avez pris, j'espère que cela ne restera pas lettre morte.

(Applaudissements)

LA PRESIDENTE

Je prends acte de votre demande et je vous apporterai une réponse dans les prochains jours, Monsieur REYNIÉ.

Monsieur ONESTA ...

M. ONESTA

Madame la Présidente, ma chère Carole,

Bien évidemment, sincères félicitations pour votre brillante élection.

Vous savez que nous avons été compétiteurs, face à face pendant de longs mois, mais également de loyaux alliés pour le second tour et les colistières et colistiers que j'ai eu l'honneur de mener jusque dans cet hémicycle vous annoncent bien évidemment qu'ils seront exigeants, loyaux, loyaux mais exigeants.

Mais je crois que vous avez pris une très belle décision au soir même du premier tour, je me rappelle de notre première conversation, vous disiez : "Gérard, on ne peut pas continuer

comme avant. Il s'est passé quelque chose, on a besoin de renouveler profondément les pratiques" ... C'est ce que l'on dit en principe le soir de l'élection et que l'on oublie dès le lendemain matin !

Or, vous ne l'avez pas oublié puisque, dans la déclaration commune que nous avons eu l'honneur de signer face à la presse juste avant la trêve des confiseurs, il est précisé qu'effectivement nous allons réinventer très largement le fonctionnement même de notre Assemblée, en faire un des meilleurs standards de fonctionnement démocratique, peut-être des Assemblées françaises, mais également s'ouvrir très largement vers l'extérieur, que ce soit vers les citoyens et là, nous avons prévu toute une boîte à outils absolument extraordinaire, mais aussi en direction des territoires qui sont parfois, surtout quand ils sont petits, les grands oubliés de la République des territoires que vous appelez de vos vœux.

Vous avez donc voulu joindre le geste politique à la parole que j'ai entendue dans votre bouche le soir du premier tour, c'est tout à votre honneur, sachez que je serai bien évidemment à vos côtés sur cette belle route.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

LA PRESIDENTE

Merci, Monsieur ONESTA.

Madame JAMET ...

Mme JAMET

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je ne pensais pas qu'à l'issue de cette élection, nous entrions dans un débat.

Cependant, effectivement, je crois que l'on peut relever aujourd'hui ces résultats.

Je crois que l'on peut relever aussi qu'il y a une rationalisation de la fusion qui n'est peut-être pas au rendez-vous et sur laquelle nous serons particulièrement attentifs.

Concernant un élément majeur que vous avez soulevé, que tout le monde soulève et dont tout le monde parle à l'envi : pluralisme, liberté d'expression, proportionnelle, suffrage universel, etc., je tiens quand même à rappeler à certains de mes collègues que je ne crois pas que le fonctionnement de cette Assemblée, ou en tous cas l'état d'esprit de certains soit à la hauteur des espérances et de l'expression qui est ressortie des urnes.

Je tiens quand même à vous rappeler qu'un tiers des électeurs se sont prononcés pour le Front National et le Rassemblement Bleu Marine. Nous ne faisons absolument pas partie, ni

de près ni de loin, de l'Exécutif. C'est quand même un élément fondamental de la pratique démocratique que je tiens à relever.

Concernant la coalition ou en tous cas ce travail que vous mettez en avant, je ne suis pas sûre que les français ont fait le choix, en son temps, de cet espèce de "gloubi-boulga" qui vous permet aujourd'hui -à certains en tous cas- de conserver certains sièges, certaines prébendes ou certains avantages.

Je crois au contraire, et vous l'avez dit tout à l'heure, qu'il y a eu une expression, c'est ce que vous qualifiez tout à l'heure de "colère", mais je ne crois pas que ce soit de la colère.

Je crois qu'il y a eu une expression, un vote qui aspirait au changement.

Vous avez aussi parlé de "minorité", je ne crois pas que l'on puisse considérer un tiers des électeurs, même au sein de cette Assemblée, comme une minorité et j'espère -nous serons très attentifs à cela- que vous aurez au moins à cœur de servir et de prendre en considération cette expression.

Et pour en venir à certains éléments qui ont été soulevés tout à l'heure, vous parliez d'oublier les postures électorales ou le positionnement idéologique, je crois que certains n'en sont pas sortis, je crois qu'il faut qu'ils arrivent maintenant à rentrer dans le 21^{ème} siècle.

Nous sommes un parti qui aspire à gouverner, nous sommes un parti qui n'est pas caricatural et c'est pour cela que cette volonté de changement, cette volonté non pas d'incarner, mais de représenter nos électeurs et leurs préoccupations sera l'une de nos priorités, et je souhaiterais que vous la preniez en considération.

Nous nous opposerons effectivement, constructivement, simplement je souhaite ardemment que vous preniez en considération la représentation de ce tiers d'électeurs et des revendications que nous avons à cœur de défendre, parce que c'est l'expression populaire, c'est l'expression démocratique. C'est, en quelques mots, ce que je voulais vous dire.

(Applaudissements)

LA PRESIDENTE

Je respecte, Madame JAMET, en tant que Présidente, l'expression des minorités ou de l'opposition. Pour autant, en tant que femme engagée dans l'action publique, je combats les idées d'extrême-droite qui sont reprises par votre parti. Cela continuera ...

Mme JAMET

Eh bien ...

LA PRESIDENTE

Je ne vous permets pas de m'interrompre, je ne vous ai pas donné la parole, donc vous me laissez finir.

Je serai donc respectueuse des droits de l'opposition mais dans le combat politique, je ne lâcherai rien contre les idées d'extrême-droite qui sont les idées de votre parti et je peux vous assurer que je serai une adversaire résolue et continue.

(Applaudissements)

Mme JAMET

Vous avez parfaitement répondu, merci, nous saurons en tenir compte. Je n'en attendais pas moins de votre part !

LA PRESIDENTE

Monsieur CODORNIOU ...

M. CODORNIOU

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Le parti Radical de Gauche se félicite d'avoir été à vos côtés dès le départ de la constitution des équipes, du programme, du projet.

Nous souhaitons vous dire que nous aurons la loyauté nécessaire, nous continuerons à être à vos côtés pour travailler ensemble. Vous savez que les Radicaux sont inflexibles sur l'idéal républicain. Notre ADN reste l'innovation et l'invention de nouvelles politiques.

Nous voulions aussi vous féliciter de votre volonté de rassembler l'ensemble des élus de la majorité, mais également de "donner le cap" sur un projet extrêmement ambitieux qui correspond à l'attente de nos populations et, comme vous l'avez dit lors de votre discours, je crois qu'aujourd'hui il est temps d'être dans le pragmatisme, dans l'action et de rendre des comptes à nos populations qui aujourd'hui attendent avec beaucoup d'impatience la réalisation de ce projet magnifique que nous avons constitué tous ensemble.

(Applaudissements)

LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Monsieur CODORNIOU.

Election des Vice-président-e-s

LA PRESIDENTE

Je vous propose maintenant de passer à l'élection des Vice-présidents.

Toujours en application de l'article L.4133-5 du Code général des Collectivités territoriales :

"(...) Après la répartition des sièges de la commission permanente, le conseil régional procède à l'élection des vice-présidents au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus".

L'élection se fait à partir des listes de Vice-présidents à la Commission permanente déposées par les groupes. Les candidat-e-s de la liste sont obligatoirement choisi-e-s parmi les membres de la Commission permanente qui viennent d'être élus.

Les candidatures aux postes de Vice-présidents sont présentées dans l'ordre de la liste : 1^{er} VP, 2^{ème} VP, etc.

Chaque Conseiller vote en choisissant une liste, en passant par l'isoloir et l'urne pour élire les Vice-présidents au scrutin de liste à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour sans panachage, ni vote préférentiel.

Les candidats de la liste élue deviennent Vice-présidents dans l'ordre de la liste.

Je vous invite donc à me faire parvenir les listes de candidats pour l'élection des Vice-présidents.

Monsieur ALARY nous a remis une liste de candidats pour la liste "Notre Sud en Commun".

Y a-t-il une autre liste ? Il n'y en a pas.

Nous avons donc une seule liste déposée, qui est la liste "Notre Sud en Commun".

L'article L.4132-14 du Code général des Collectivités territoriales précise :

"Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions régionales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures" -ce qui est notre cas- "les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le président du conseil régional".

Je déclare donc élus :

- 1^{ère} Vice-présidente : Madame Sylvia PINEL,
- 2^{ème} Vice-président : Monsieur Damien ALARY,
- 3^{ème} Vice-présidente : Madame Agnès LANGEVINE,

- 4^{ème} Vice-président : Monsieur Didier CODORNIOU,
- 5^{ème} Vice-présidente : Madame Nadia PELLEFIGUE,
- 6^{ème} Vice-président : Monsieur Jean-Luc GIBELIN,
- 7^{ème} Vice-président : Monsieur Kamel CHIBLI,
- 8^{ème} Vice-présidente : Madame Béatrice NEGRIER,
- 9^{ème} Vice-président : Monsieur Vincent LABARTHE,
- 10^{ème} Vice-président : Monsieur Guillaume CROS,
- 11^{ème} Vice-président : Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON,
- 13^{ème} Vice-présidente : Madame Dominique SALOMON,
- 14^{ème} Vice-présidente : Madame Aurélie MAILLOLS,
- 15^{ème} Vice-présidente : Madame Marie PIQUÉ.

Je vous remercie, cher Ronny, d'avoir assuré les fonctions de Secrétaire de séance et j'invite les Vice-présidents nouvellement élus à venir me rejoindre sur la tribune. Je vous remercie.

(Applaudissements)

N'oubliez pas vos boitiers de vote, Mesdames et messieurs les Vice-présidents !

(Les Vice-présidents prennent place à la tribune).

Charte de l'élu local

Les Vice-présidents nous ayant rejoints, nous poursuivons notre ordre du jour avec la lecture de la Charte de l'élu local.

Le second alinéa de l'article L.4132-7 du Code général des Collectivités territoriales dispose en effet que :

"Lors de la première réunion du conseil régional, immédiatement après l'élection du président, des vice-présidents et des autres membres de la commission permanente, le président donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-1-1. Le président remet aux conseillers régionaux une copie de la charte de l'élu local et du chapitre V du présent titre".

Ces documents vous ont été remis en début de séance, dans le livret d'accueil.

Tout le monde en dispose ?... Je procède donc à la lecture des dispositions de l'article L.1111-1-1 du CGCT précité :

"Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local.

Charte de l'élu local :

1. *L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*

2. *Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*
3. *L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*
4. *L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*
5. *Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*
6. *L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*
7. *Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions".*

Nous arrivons au terme de l'ordre du jour obligatoire de notre Assemblée plénière.

Je vous propose de passer maintenant à l'examen des deux derniers rapports inscrits à notre ordre du jour.

Je demande donc aux Services de bien vouloir distribuer ces rapports qui concernent les délégations de l'Assemblée plénière à la Commission permanente et de l'Assemblée plénière à la Présidente.

Mme JAMET

Madame la Présidente, toujours dans le cadre de cette Charte que vous venez de nous lire et dans l'exercice de cette démocratie que nous aimons, que nous sacralisons et que nous appelons de nos vœux, je regrette parfaitement que l'on nous dépose au dernier moment des rapports dont nous n'avons pas eu connaissance.

Je demanderai donc une suspension de séance afin de pouvoir voter et prendre position en bonne et due forme et en toute connaissance de cause.

Ce sont des pratiques que nous avons vues souvent en Languedoc-Roussillon et que nous regrettons, qui sont d'un autre temps.

LA PRESIDENTE

Madame JAMET, en effet le Code général des Collectivités territoriales permet, pour la première séance de l'Assemblée plénière, qu'il n'y ait pas de délai de transmission de rapports qui concernent ces délégations afin de permettre l'efficacité de l'action publique et la réactivité. Nous nous inscrivons donc parfaitement dans le cadre légal.

Pour autant, je vous accorde une suspension de séance de 15 minutes afin de prendre connaissance des deux rapports complémentaires.

Mme JAMET

Je vous en remercie.

LA PRESIDENTE

Nous reprendrons donc à 16h17 précisément !

Je vous remercie.

(La séance est suspendue à 16h02 - Reprise à 16h22)

LA PRESIDENTE

Je vous remercie de bien vouloir prendre place.

2016/AP-JANV/02 - Délégation du Conseil régional à la Commission permanente

Le premier projet de délibération qui vous est soumis concerne la délégation du Conseil régional à la Commission permanente.

Il s'agit, dans l'intervalle des réunions du Conseil régional, de donner délégation à la Commission permanente, qui se réunira bien sûr plus souvent que l'Assemblée plénière.

Nous pourrions ainsi mettre en œuvre plus rapidement les politiques publiques au service de nos concitoyens.

Le périmètre de la délégation proposée est élargi et outre le budget et l'approbation du compte administratif, qui sont des moments forts de la vie politique régionale, resteront de la compétence du Conseil régional :

- les orientations stratégiques de la Région,
- l'approbation des schémas et des plans,
- l'approbation et la modification des contrats de projets Etat-Région,
- le régime indemnitaire des élus et des agents, ainsi que la détermination des prestations sociales,
- le fonctionnement des groupes d'élus,

- l'approbation et la modification du règlement intérieur et du règlement budgétaire et financier,
- et toutes décisions relatives à des contrats de partenariat public-privé qui resteront donc de la compétence de l'Assemblée plénière du Conseil régional.

Y a-t-il des questions ? Madame JAMET ...

Mme JAMET

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Cette démarche nous paraît dangereuse, nous l'avons connue dans des temps plus obscurs en Languedoc-Roussillon, sous l'ère de Monsieur FRÊCHE, de Monsieur BOURQUIN, de Monsieur ALARY. Ce n'est pas une bonne chose dans la mesure où vous n'êtes pas sans savoir que la Permanente n'est pas publique, il n'y a donc pas de public, il n'y a pas de presse, il n'y a pas de journalistes, il n'y a pas d'écho et finalement, il s'y passe beaucoup de choses sans que personne ne soit au courant.

Donc nous souhaitons garder toute sa légitimité à l'Assemblée plénière, qui tire directement sa souveraineté du suffrage universel, et non pas de votes "intra", comme nous venons de le faire pour la Commission permanente.

Donc premièrement, nous refusons de déléguer des pouvoirs supplémentaires à la Commission permanente; elles peuvent parfaitement et elles doivent essentiellement se faire sous la responsabilité, en public et sous l'œil aussi des journalistes, des contribuables, des électeurs, les vôtres et les nôtres, et je souhaiterais d'ailleurs, de ce point de vue-là, savoir ce que vous comptez faire et si vous accepteriez ce que nous vous demandons très officiellement, c'est-à-dire de rendre la Permanente publique, comme cela se pratique quelquefois, dans quelques Régions démocratiques.

LA PRESIDENTE

D'autres questions ? Monsieur REYNIÉ ...

M. REYNIÉ

Madame la Présidente et chers collègues,

Du point de vue de la règle, nous n'avons pas d'observation à faire et donc nous approuvons, avec une réserve forte cependant, qui est que nous voulons nous assurer à l'usage que l'appréciation des principes que vous avez énoncés sera conforme à la pratique, en particulier en ce qui concerne les nominations aux organismes extérieurs, nominations que

nous souhaitons ouvertes et discutées le plus largement possible, notamment afin que l'opposition que nous représentons puisse jouer un rôle effectif et constructif.

Voilà notre position.

LA PRESIDENTE

Très bien.

Concernant la publicité des décisions qui sont prises à la Commission permanente, je vous rappelle, Madame JAMET, que tous les rapports de la Commission permanente sont publics ... Si, parfaitement, ils sont publiés, c'est la loi qui l'exige.

Et concernant le fait que la séance de la Commission permanente puisse être publique ...

Mme JAMET

C'est de cela dont je parlais, Madame la Présidente.

LA PRESIDENTE

Oui, mais je vous donne des précisions sur la publication des décisions de la Commission permanente, qui sont publiques, et je vous précise ensuite que concernant la séance, sur le fait qu'elle soit publique ou non, c'est une décision que nous pourrons prendre à l'occasion et nous en discuterons avec la majorité.

Concernant la demande de Monsieur REYNIÉ sur la nomination dans les organismes extérieurs, dans les conseils d'administration, dans les assemblées, en effet l'opposition pourra être représentée et nous aurons sur cela un travail en commun entre les différents groupes du Conseil régional.

Je précise enfin que le rapport de présentation doit être en accord avec la délibération, c'est-à-dire que toute décision relative à un partenariat public-privé doit être toujours de la compétence de l'Assemblée plénière. Je tiens à ce que tout ce qui concerne les PPP soit de la compétence de l'Assemblée plénière.

D'autres questions ? Monsieur DEVILLE ...

M. DEVILLE

Une intervention pour bien préciser, par rapport à nos confrères de Languedoc-Roussillon, que nous avons un fonctionnement complètement différent, puisque tout passait en Assemblée plénière et chez nous, tout était j'allais dire "filtré" par la Commission permanente. Cela veut donc dire que le fonctionnement que nous aurons demain sera celui, Madame la Présidente, que nous avons antérieurement, c'est-à-dire un filtre extrêmement

important de la Commission permanente et uniquement des grosses décisions qui vont être fixées lors des Assemblées plénières, c'est bien cela ?

LA PRESIDENTE

C'est-à-dire que nous allons avoir dans les Commissions permanentes des décisions qui seront possibles de par la délégation que je vous propose d'approuver et sur les grandes orientations stratégiques, sur les grandes décisions, c'est bien l'Assemblée plénière qui délibérera. Donc en effet, nous serons plus sur le fonctionnement de Midi-Pyrénées que sur le fonctionnement de Languedoc-Roussillon, sachant que les effectifs étaient quand même assez différents et donc il y avait l'habitude, en Languedoc-Roussillon, qu'en effet l'Assemblée plénière et la Commission permanente se réunissent dans les mêmes formes.

M. DEVILLE

Avec une seconde observation concernant les temps de parole : toujours pareil, en proportion des nombres de personnes appartenant aux groupes, c'est cela ?

LA PRESIDENTE

Oui.

D'autres questions ?... Nous passons donc au vote.

Ce vote est acquis à la majorité simple des suffrages exprimés.

Je précise, pour la régie, que le vote est lancé ... (*Vote électronique*)

Vous votez bien sûr pour vous-mêmes et pour vos pouvoirs, le cas échéant.

Tout le monde a-t-il bien voté ? Deux élus se sont semble-t-il absentés, je déclare donc le vote clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 112 voix (Liste "Notre Sud en Commun" : 91, Liste "LR-UDI-MODEM-Sté civile" : 21),

- Contre : 41 voix (Liste "LR-UDI-MODEM-Société civile" : 1 -Mr DEVILLE-, Liste "Front National-RBM" : 40),

- Abstention : 3 voix (Liste "Notre Sud en Commun" : 2 -Mmes MARTIN, VESENTINI-, Liste "LR-UDI-MODEM-Société civile" : 1 -Mr BOLZAN-).

La délibération **2016/AP-JANV/02** est donc **adoptée** (*112 voix*). Je vous remercie.

2016/AP-JANV/03 - Délégation du Conseil régional au Président

Le second projet de délibération concerne la délégation que vous voudrez bien m'accorder, conformément à la loi, dans cinq grands domaines :

1- en matière de marchés publics et d'accords-cadres, à l'exception des marchés de maîtrise d'œuvre et des contrats de prestations intégrés de la société publique locale ARPE,

2- en matière de finances, sachant que par rapport aux délégations classiques qui peuvent être données aux Maires, nous avons souhaité avec la majorité que l'ensemble des élus de la Commission des finances soient informés, au moins 48 heures avant, de mon engagement pour des emprunts, avec la structuration de l'emprunt c'est-à-dire le type d'emprunt, la durée et le taux. Cette information, au moins 48 heures avant, des membres de la Commission des finances permettra une complète transparence, tant sur la réalisation d'emprunts que sur la gestion de la dette,

3- en matière de gestion patrimoniale et de fonctionnement de la Région : dans les délégations classiques à l'Exécutif pour le louage des choses, il était prévu une durée qui pouvait aller jusqu'à 12 ans, nous avons souhaité que cela soit restreint à 1 an parce qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des durées aussi longues; je le précise pour ceux qui sont habitués aux rédactions du CGCT,

4- en matière de contentieux,

5- en matière de programmation de fonds européens, ma délégation étant bien sûr limitée à la période antérieure à la première réunion de la Commission permanente; cette délégation prendra donc fin le jour de la première réunion de la Commission permanente, ceci pour nous permettre de ne pas prendre de retard sur l'engagement de crédits européens.

Bien sûr, l'ensemble de ces délégations fait toujours l'objet de comptes rendus à l'Assemblée, selon les modalités prévues par le Code général des Collectivités territoriales.

Des questions ? Madame JAMET ...

Mme JAMET

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je réitère donc les remarques que nous avons faites sur le point précédent :

- premièrement, selon nous l'Assemblée plénière tire sa souveraineté et sa légitimité du fait qu'elle émane directement du suffrage universel,

- deuxièmement, je tiens à vous dire que les déclarations qui ont précédé la suspension de séance, où vous avez expliqué être militante avant d'être Présidente, ne nous engagent pas à un certain climat de confiance, mais plutôt à une certaine défiance, d'une part parce qu'il n'est pas question de déléguer et d'enlever des pouvoirs à l'Assemblée plénière, et d'autre part parce que vous nous inquiétez ... Vous n'êtes vraisemblablement pas rentrée dans vos habits de Présidente, vous restez d'abord une militante et cette politique d'exclusion à l'égard de plus d'un tiers de la population nous semble dangereuse. Donc nous ne voterons pas ce rapport.

LA PRESIDENTE

Je vous propose, Madame JAMET, avant de parler d'habits, de parler d'outils et donc je vous conseillerai de réécouter mes propos parce que je n'ai pas utilisé le terme de militante, mais de femme dans l'action publique et de femme de gauche. Je précise cela de façon forte.

Je vous ai clairement donné le sens de mon combat, quelle est l'orientation que je souhaite donner, avec l'ensemble de ma majorité, aux décisions prises par le Conseil régional et je vous invite donc, avant de porter des jugements erronés, à vous baser sur des paroles vérifiées.

Monsieur ASSAF ...

M. ASSAF

Merci, Madame la Présidente.

Je n'ai pas souhaité intervenir à la suite de la première intervention de la Présidente d'extrême-droite ... (*Rires de Madame JAMET - Apartés*)

Je m'interroge sur les déclarations et la différence qu'il y a entre les déclarations de Madame JAMET et les actes.

Elle vient nous faire ici une démonstration, nous expliquant en gros que cette Commission permanente serait une espèce de "Shadow Cabinet", une sous-Commission de quelque chose d'obscur, alors que les textes prévoient très clairement les fonctions et le rôle de cette Commission permanente.

Et puis, lorsqu'il s'est agi de déposer une liste pour faire élire des membres à cette Commission permanente, Madame JAMET a été la première à déposer sa liste pour que bien évidemment, les élus du Front National puissent siéger à cette Commission permanente.

En fait, les masques tombent et nous voyons bien qu'il y a un écart énorme entre les discours du Front National et la pratique qui consiste en permanence à dénigrer les Institutions de la République.

(*Applaudissements - Apartés*)

LA PRESIDENTE

D'autres questions ? Monsieur DUBRAC ...

M. DUBRAC

Madame la Présidente,

Une intervention tout à fait technique : en matière de justice, il est noté que vous pouvez "*procéder aux dépôts de plainte et dépôts de plainte avec constitution de partie civile*", je pense qu'il serait prudent de rajouter également "en appel", qui n'est pas prévu dans votre délégation et qu'il faudrait rajouter.

LA PRESIDENTE

"(...) *appel et cassation*", c'est bien prévu.

Page 2 "3) *En matière d'action en justice : (...) Intenter au nom de la Région toutes actions en justice et défendre la Région dans toutes actions intentées contre elle, en première instance, appel et cassation, et devant les juridictions administratives, civiles, pénales et prud'homales*".

Votre remarque est donc bien prise en compte.

Monsieur DEVILLE ...

M. DEVILLE

Je voulais intervenir de façon plus générale.

C'est la première Assemblée plénière, je viens d'écouter l'intervention du Président du groupe Socialiste, je ne suis pas Front National, je n'ai jamais voté et je ne voterai jamais Front National. Pour autant, les observations qui ont été faites ne sont à mon avis pas complètement dénuées de sens puisque c'est la volonté, pour chaque élu, d'essayer de participer autant que faire se peut à un débat collectif.

Je trouve que ces considérations et votre agressivité, Monsieur ASSAF, rabaissent le débat.

Nous avons tous reçu collectivement, vous, nous, tous collectivement, un message très fort du peuple, nous l'avons dit en préambule, encore faut-il que nous ne soyons pas ridicules.

Lors des Assemblées plénières, il y a la presse. Je crois qu'élever le débat, c'est bien et lorsque les interventions du Front National consisteront à faire participer les élus à des décisions collectives, ou tout au moins à poser des questions en disant : "est-ce que demain on ne pourra pas ?", parce que peut-être aussi ils n'y participaient antérieurement, donc ils ne connaissent pas le fonctionnement.

Je crois qu'il faut éviter l'agression, car si on continue à rentrer dans cette agression, on va encore faire le lit du Front National.

Ceux qui le subissent beaucoup, Monsieur ASSAF, c'est quand même nous, aujourd'hui, avec notre petit groupe et nos petits moyens.

Pour autant, essayons de s'élever un tout petit peu, de tenir compte de tout ce qui a été dit dehors, de changer un peu notre façon de faire de la politique.

Si on doit se "rentrer dedans", Monsieur ASSAF, cela pourra être sur des sujets de fond : sur les lignes à grande vitesse, peut-être sur les retenues d'eau; sur cet ensemble d'éléments, je pense qu'il faut se bagarrer.

Par contre, sur le reste, arrêtons de caricaturer, arrêtons ! C'est un vrai sujet, aujourd'hui il y a plus de 30 ou 35% de gens qui ont voté Front National et si l'on continue à dire à ces gens : "vous avez voté Front National, vous ne participerez à aucun exécutif, à aucune délibération", ils vont s'en émouvoir. Donc, de grâce ...

Encore une fois, je le répète, en ce qui nous concerne nous nous sommes maintenus, on ne peut donc pas nous faire ce procès-là, Monsieur ASSAF.

Par contre, j'aimerais que l'on respecte autant que faire se peut l'ensemble des élus, qu'ils soient d'extrême-gauche, d'extrême-droite, écologistes, républicains, socialistes, pour que cette Assemblée puisse avoir du sens et que l'on rentre dans une nouvelle ère.

Quelqu'un disait il n'y a pas très longtemps que l'année 2015 serait celle d'un changement d'ère; on rentre réellement dans le 21^{ème} siècle, pour des tas de raisons, y compris aussi parce que nous sommes en guerre. Donc, de grâce, évitons de faire de la politique comme nous avons pu la faire antérieurement, continuons toujours à nous demander ce qui est bon et ce que l'on attend de nous.

Voilà, Madame la Présidente, ce que je voulais vous dire.

(Applaudissements)

LA PRESIDENTE

Monsieur DEVILLE, je vous répondrai qu'en effet je respecte tous les élus de cette Assemblée, mais en revanche je demande à ce que soient respectés également mes propos et quand Madame JAMET déforme et outre passe mes propos, je le lui rappelle et le Président du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen lui apporte également une réponse.

Donc il faut aussi avoir de la mesure dans tous les sens.

M. DEVILLE

Madame le Président, une dernière observation ... *(Exclamations)*

"Celui qui pagaie quand le vent le porte fait rire le crocodile" ... A force de dire des évidences, on n'apporte rien, on met de l'eau sur le feu, mais si effectivement ce sont ces débats-là que nous devons avoir, croyez-moi, vous me connaissez, nous les aurons, mais je crois que ce

n'est pas une bonne approche. C'est la première Assemblée, essayons de marquer un vrai tempo, la forme est importante.

LA PRESIDENTE

Mais sur la forme, je rappelle que je tiens à ce que l'on respecte mes propos; quand mes propos sont déformés, cela n'est pas acceptable.

Monsieur CABROLIER ...

M. CABROLIER

Cela tombe bien, je les ai notés, vos propos ! Vous avez dit : "en tant que Présidente de la Région, je respecterai la minorité et en tant que militante politique, je combattrai les idées d'extrême-droite que vous représentez". Voilà, chacun se fera une idée de votre conception ... (*Coupure micro - Brouhaha*) ... qui nous inquiète.

LA PRESIDENTE

Eh bien, soyez inquiet Monsieur CABROLIER. Moi, je suis sereine et déterminée !

Mme JAMET

Vous ne savez pas ce que vous dites, c'est grave ! (*Apartés*)

LA PRESIDENTE

D'autres questions ?... Je vous propose donc de passer au vote.

Le vote est lancé ... (*Vote électronique*)

Vous votez pour vous-mêmes et pour vos pouvoirs.

Tout le monde a voté ? Je déclare donc le vote clos. Résultat (154 votants) :

- Pour : 112 voix (Liste "Notre Sud en Commun" : 90, Liste "LR-UDI-MODEM-Sté civile" : 22),

- Contre : 39 voix (Liste "Notre Sud en Commun" : 1 -Mr SELLIN-, Liste "FN-RBM" : 38),

- Abstention : 2 voix (Liste "Notre Sud en Commun" : 1 -Me MARTIN-, Liste "LR-UDI-MODEM-Société civile" : 1 -Me POUCHELON-)

- Non-participation au vote : 1 voix (Liste "Front National-RBM" : 1 -Mr FONS-).

La délibération **2016/AP-JANV/03** est donc **adoptée** (112 voix). Je vous remercie.

L'ordre du jour étant épuisé, je vous propose de clôturer cette séance.

La prochaine séance de l'Assemblée plénière se tiendra dans une quinzaine de jours, la date exacte vous sera transmise cette semaine afin de pouvoir vous organiser.

Je vous remercie. Bonne fin d'après-midi. (*La séance est levée à 16h45 - Applaudissements*)

—

INDEX

LA PRESIDENTE	9, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 30, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38
M. ASSAF	21, 35
M. CABROLIER	38
M. CODORNIU	26
M. DEVILLE	32, 33, 36, 37
M. DUBRAC	36
M. GIBELIN	21
M. GUARDIA-MAZZOLENI	18
M. LAMOTTE	5, 7
M. MAURIN	3, 5, 6, 7, 8
M. ONESTA	23
M. REYNIÉ	22, 31
Mme DELGA	6
Mme JAMET	6, 17, 18, 24, 25, 26, 29, 30, 31, 32, 34, 38

—

DECLARATION DE CANDIDATURE DE CAROLE DELGA

Pour une Région forte dans une République forte

Les électrices et les électeurs de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées se sont exprimés clairement dimanche 13 décembre. Malgré le climat d'inquiétude suite aux attaques terroristes, le message qu'ils nous ont adressé est un message d'espoir et d'exigence.

Plus d'un million de personnes ont fait le choix du projet que j'ai porté tout au long de cette campagne électorale : la volonté de rassembler, la détermination à assurer l'égalité des territoires et des citoyens, la confiance dans l'avenir de notre région.

Face à la défiance politique qu'exprime une part de nos concitoyen-ne-s, nous nous devons d'agir de façon résolue pour davantage de solidarité, de respect environnemental et de démocratie. Pour cela, nous avons fait le choix du rassemblement de la gauche.

Aujourd'hui, au moment où s'installe une nouvelle assemblée, il s'agit de donner un horizon neuf à ce rassemblement. Je veux saluer l'action et l'engagement de ceux qui nous ont précédés ici. Sous leur mandat, sous leur présidence, des projets majeurs ont pu voir le jour et font de notre région un des territoires les plus attractifs de France.

Je crois, comme l'ensemble des élus qui composent notre majorité, en la force collective de notre projet. Nous croyons à ce projet de cohésion, de clarté et de responsabilité. Le projet d'une République présente partout et pour tous. Je sais ce qui nous rassemble. Je connais aussi nos sensibilités diverses.

C'est pourquoi, je tiens à ce que la majorité régionale associe l'ensemble des forces de gauche et de progrès. Tous doivent trouver leur place dans l'exécutif régional, comme dans les instances qui feront vivre demain notre projet.

Pour cela, la future majorité régionale doit s'engager de façon offensive sur un horizon et une méthode. C'est le sens de ma candidature.

Un horizon, c'est un projet innovant pour mettre en œuvre des politiques publiques fortes - pour et avec les habitants - elles structureront notre mandat :

- Relancer la création d'emplois et l'activité économique durable ;
 - Permettre à chacun de se former et d'apprendre ;
 - Faire de notre région la première en Europe à énergie positive ;
 - Lutter pour l'égalité territoriale et le désenclavement, avec des transports plus performants, des maisons de santé plus présentes, le haut débit partout ;
- Promouvoir notre identité et nos cultures.

Notre action commence dès maintenant. Dès cette année, je réunirai ainsi l'assemblée des territoires, qui incarnera leur diversité et sera force de propositions pour les politiques régionales.

Ensuite, une méthode : c'est à dire élaborer une gouvernance renouvelée et partagée, qui associe davantage les citoyens. Nous favoriserons notamment la consultation préalable sur les grands dossiers, la participation de chacun au suivi des travaux de l'assemblée, l'évaluation publique de l'action politique et la consultation directe de la population et en premier lieu, sur le futur nom de notre région.

Cela se traduira également à l'intérieur de l'institution régionale par la mise en place de pratiques démocratiques ambitieuses pour une élaboration concertée des décisions politiques, avec un bureau de l'assemblée, des rapporteurs et un travail transversal en commissions.

Voilà comment je souhaite faire vivre notre projet pour les années à venir. Un projet qu'il appartient au conseil régional de mettre en œuvre mais un projet qui soit aussi celui du plus grand nombre, créatif, innovant, solidaire.

L'enjeu est majeur : prouver à nos concitoyens que la politique peut avoir prise sur les réalités, que la politique doit changer les choses, sans quoi ils pourraient perdre foi en la démocratie et en la République.

C'est maintenant que commence le chemin que nous nous sommes engagés à parcourir ensemble.

Mes chers collègues, je sollicite votre confiance pour mettre en œuvre ce projet et cette méthode de travail afin que notre démocratie soit bien vivante et que nos valeurs d'égalité, de fraternité, de justice, de progrès soient le socle d'une région forte dans une République forte.

Soyez assurés de ma **Carole Delga** détermination et de mon

dévouement.

**Déclaration de la candidature de France Jamet
à la Présidence de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées
présentée par les élus Front National-Rassemblement Bleu Marine
à l'assemblée plénière du 4 janvier 2016**

Loin des caricatures que l'on fait volontiers de nous, nous présentons un véritable projet de vie, établi et défendu par Louis Aliot et son équipe durant toute la campagne pour la protection de nos aînés et pour redonner l'espoir à nos jeunes.

Nous voulons défendre un projet de rénovation et de revitalisation rurale qui rééquilibre les territoires entre les métropoles et la ruralité, mais aussi entre nos deux métropoles, un projet de développement économique ambitieux et crédible qui valorise l'entreprise, défende le commerce et l'artisanat, relance les investissements et rende plus efficaces les politiques de formation professionnelle et l'apprentissage.

Pour cela nous proposons de :

- Rééquilibrer les territoires entre les métropoles et la ruralité dans une vaste stratégie de revitalisation rurale.
- Gérer équitablement la fusion des régions pour qu'aucun territoire ne soit oublié. Geler le niveau des taxes régionales.
- Lutter contre les gaspillages et faire de vraies économies dans le fonctionnement de la Région.
- Manger Français dans les cantines et établissements relevant de la Région.
- Défendre nos agriculteurs et développer les circuits courts au bénéfice de l'environnement, de la qualité et des revenus des producteurs.
- Assurer la sécurité aux abords des lycées et dans le TER.
- Exiger le remboursement des aides publiques aux entreprises en cas de délocalisations, de licenciements ou d'embauches de travailleurs détachés, (Intel)
- Soutenir l'emploi en priorisant les TPE et PME locales dans l'accès aux marchés publics par l'instauration de critères sociaux, environnementaux et économiques.
- Relancer les investissements et rendre plus efficaces la formation professionnelle et l'apprentissage au bénéfice de la jeunesse.
- Défendre et aider les commerces de proximité et l'artisanat.
- Lancer une grande politique contre la désertification médicale et assurer l'égalité de l'accès des citoyens aux services publics et à la culture sur l'ensemble de la Région.
- Lutter contre la disparition de la pêche en Méditerranée
- Aider et soutenir un grand plan d'aide sanitaire et social aux personnes âgées.
- Adapter la formation professionnelle et l'apprentissage aux besoins des entreprises de la Région.
- Supprimer toutes les subventions aux associations communautaristes et d'accueil des clandestins.
- Défendre les valeurs traditionnelles, la famille et le patrimoine historique, artistique, culinaire et religieux.

Enfin, il nous faut accentuer nos efforts en matière de transports, d'éducation et de mobilité, d'égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire et défense des plus modestes d'entre nous :

- Notamment par la mise en œuvre d'un véritable projet de ferroutage et l'exploitation de notre façade maritime,

- Une politique de prévention contre la drogue auprès des jeunes, Par un maillage ferroviaire efficace, cohérent et sécurisé,
- Une tarification juste et incitative basée sur des réalités budgétaires et non sur des effets d'annonces détournés.

Pour cela il nous faudra réaliser des économies réelles et substantielles sur le train de vie de la Région et arrêter cette augmentation irresponsable de la fiscalité qui pénalise les petits revenus, les petites retraites et les petites ou moyennes entreprises au détriment de la justice et de l'emploi.

Nous avons déjà prouvé ce que nous sommes capables de faire notamment dans les villes gérées par le FN, comme Julien Sanchez à Beaucaire ou Robert Ménard à Béziers, dans le respect de l'éthique, avec intelligence et dynamisme. Nous avons à cœur de mettre en œuvre une véritable politique tournée vers notre Région et nos concitoyens.

Parce que nous sommes des républicains, attachés à la démocratie et à la liberté, nous gérons notre région dans un esprit de concorde, de rassemblement et de dialogue avec toutes les forces vives de nos territoires, contrairement à ce qui fut pratiqué sous les derniers mandats. Notre action sera tournée vers l'ensemble de nos concitoyens quelles que soient leurs origines ou leurs opinions.

Nous soumettrons d'ores et déjà à référendum l'adoption d'un nom pour notre nouvelle région car ce choix, la construction et la consolidation de cette nouvelle identité leur appartiennent.

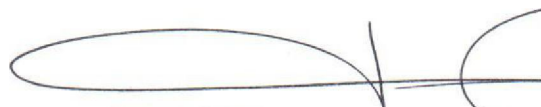
Nous associerons tous les élus de droite et de gauche aux décisions régionales sans sectarisme et sans esprit de revanche.

Nous défendrons comme nous l'avons toujours fait la démocratie, le respect du pluralisme et du suffrage universel, y compris dans la gestion des groupes au sein de l'institution régionale. Nous coopérerons aussi avec l'ensemble des départements et des communes car nous savons que c'est par le dialogue que nous réussirons ensemble.

Nous allons prouver par notre sérieux et notre application que notre mouvement est un parti de gouvernement loin des caricatures du système.

Fiers d'être enracinés dans une région pétrie d'histoire, de traditions, de cultures et de savoir-faire qui font notre richesse, nous avons une équipe forte de 40 élus, compétente, ouverte, pluraliste, déterminée et courageuse qui saura défendre les intérêts de nos compatriotes et redonner vie à notre ruralité.

Nos concitoyens du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées doivent pouvoir compter sur nous. Nous serons sur le terrain au quotidien et sans faiblesse en assemblée.



France Jamet
Présidente du Groupe des élus FN-RBM au Conseil
Régional du Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées